

VOTRE RÉGION

Auvergne-Rhône-Alpes | Découvrir la Région à vol d'oiseau



Le clip de dix minutes est visible sur la façade de l'Hôtel de Région pendant trois mois.

Douze oiseaux pour survoler les douze départements de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la Métropole de Lyon, c'est l'idée qu'ont eue Gilbert Couéno et ses "Alumères de rêve" pour animer la façade de l'Hôtel de Région. Tous les soirs, pendant trois mois et pour dix minutes de contemplation, un clip réalisé par douze anciens élèves de l'école Emile-Cohl survolera les sites emblématiques :

monastère de Brou, Palais idéal du facteur Cheval, Beaujolais, Pont d'Arc, château de Grignan, Aiguille du Midi... à tire d'ailes de cygne (Confluence), de héron cendré (Allier), de poularde (Ain), de gyapète barbu (Haute-Savoie), d'aigle royal (Savoie), de paon (Drôme), de hibou (Ardèche), etc. Largement le temps de se familiariser avec le nouveau périmètre régional.

RÉGION EXPRESS

Auvergne-Rhône-Alpes | Un concours littéraire et poétique

→ La Société des poètes et artistes de France, délégation Bugey/Savoie/Alpes/Dauphiné, invite enfants, adolescents et adultes à participer à son concours annuel. Il propose de nombreuses catégories : poésie, conte, nouvelle, billet d'humeur, d'humour... Date limite d'envoi : le 31 mars 2018. Nombreux prix dont un 1^{er} prix du recueil, édité en 100 exemplaires. Inscriptions et inscriptions en envoyant une enveloppe timbrée à la déléguée régionale de la SPAF : Jocelyne Guaraldo - Praz Ferra - 73 170 - Yenne (tél. 04 79 36 86 37), par mail : jocelyne.guaraldo@orange.fr

ARDÈCHE | Les élus de Lablachère ont signé une lettre ouverte

Beaume-Drobie : le futur collège dans la tourmente

Mais où va être construit le futur collège du secteur Beaume-Drobie (Sud-Ardèche) ? Le 19 décembre, le Département a annoncé que la commune de Joyeuse avait finalement été choisie. Il n'en fallait pas plus pour déclencher l'ire des élus de Lablachère...

Promesse non tenue ?

Dans une lettre ouverte, le maire Jean-Luc Tourel et ses conseillers municipaux dénoncent la « promesse du Département non tenue ». Selon eux, les deux anciens présidents du conseil départemental, Pascal Terrasse et Hervé Saulignac, avaient assuré que le collège serait construit sur leur territoire.

À tel point qu'en 2011, « la commune de Lablachère réserve puis achète, sur le quartier de la Raze, un terrain de 11 000 m², destiné au nouveau collège ». Mieux encore, d'autres parcelles auraient été achetées car, selon eux, « le conseil départemental a demandé à la commune d'élargir le périmètre du projet » dans un courrier de novembre 2016.

Laurent Ughetto n'a pas tardé à réagir

Pointé du doigt, Laurent Ughetto n'a pas tardé à réagir. « Ces polémiques trahissent au mieux des in-



Le collège de Joyeuse, considéré comme vétuste, doit être remplacé. Photo Archives Le DL.

compréhensions entre les élus de la communauté de communes, au pire des positions politiques. » Il est vrai que ce choix est porté par la communauté de communes Beaume-Drobie, dont fait partie Lablachère. « Je le dis : s'il le faut, nous ferons les études environnementales sur les deux terrains, celui de

Joyeuse et celui de Lablachère. Si les élus locaux n'arrivent pas à s'entendre, alors qu'ils prennent la responsabilité de différer la réalisation d'une infrastructure indispensable et urgente pour les collégiens du secteur », assure le président du Département. Hier, lors de la cérémonie des vœux du Département

tenue à Aubenas, il a assuré qu'aujourd'hui, tout était opérationnel pour lancer ce grand projet à Joyeuse. « Seuls huit mois d'études sont nécessaires. Alors qu'à Lablachère, sur ce terrain, il faudrait plus de 20 mois. »

Il espère que la situation va rapidement se décanter. Sans quoi, la construction

du collège serait reportée, voire annulée. D'autres projets sont évoqués, notamment à Villeneuve-de-Berg.

Le démarrage de ce chantier de 16 millions d'euros, programmé en 2019 pour une rentrée scolaire en 2020, a du plomb dans l'aile.

Dylan DUSART

DIE | Le ticket de jeu à gratter a été validé dans un tabac-presse

Il gratte et empoche 500 000 euros

Jackpot pour un joueur qui a validé son jeu de grattage le 2 janvier dernier au tabac-presse Le Marigny, place du marché à Die : il a gagné 500 000 euros au Jackpot, le montant maximal. L'identité du joueur est pour l'heure inconnue. C'était un peu Noël après l'heure pour cet homme qui s'est rendu au tabac pour acheter des cigarettes avant de s'apercevoir qu'il avait remporté le gros lot en regagnant sa voiture. Le chancenux a eu du mal à y croire avant de contacter la Française des Jeux, qui a va-

lidé son ticket. Cet heureux gagnant a évidemment préféré conserver l'anonymat.

Une chance sur cinq millions !

« Nous ne connaissons pas le gagnant, souligne notre diffuseur Didier Déverité qui gère l'établissement avec sa femme depuis quatre ans. C'est d'ailleurs la FDJ qui nous a alertés mercredi matin de l'heureuse nouvelle. Nous avons déjà eu des gagnants à 100 ou 500 euros, mais ça n'a rien d'exceptionnel... Mais un gagnant à 500 000 euros

au Jackpot, c'est la première fois chez nous ! »

Sur 15 millions de cartes Jackpot émises lors de chaque série par la Française des Jeux, seules trois permettent de gagner 500 000 euros. Une chance sur cinq millions ! C'est dire si le client du Marigny a eu la main heureuse.

D'après la FDJ, le demi-millionnaire « veut prendre son temps pour bien placer son argent et s'offrir un beau voyage dans quelque temps ».

Julien COMBELLES

DRÔME-ARDÈCHE | Près de 3 000 écoliers seront sensibilisés

Le tri, un jeu d'enfants

Depuis plusieurs années, le Sytrad (Syndicat de traitement des déchets Ardèche-Drôme) propose des animations scolaires à toutes les classes du cycle 3 des 352 communes de son territoire. L'objectif de ces opérations est de faire découvrir aux enfants comment sont gérés leurs déchets ménagers et de leur faire adopter les bons gestes au quotidien.

Ainsi, jeudi après-midi, les élèves de la classe CM2 des Maristes, à Bourg-de-Péage, ont participé à une intervention animée par Aurore Lavigne, animatrice au Sytrad, avec trait aux "déchets à travers les âges". Distinguer les différentes catégories de déchets, connaître l'évolution des matières et apprendre à consommer de façon réfléchie et raisonnée, tels étaient les objectifs de cette première intervention. Pour la prochaine,



Jeudi après-midi, Nathalie Nieson, maire de Bourg-de-Péage, et Isabelle Bigot, responsable communication au Sytrad, se sont rendues à l'école des Maristes, dans le cadre de l'animation du Sytrad. Photo Le DUMIR.

dans trois semaines environ, Aurore Lavigne expliquera plus précisément aux enfants les gestes à effectuer au quotidien pour le tri sélectif.

Par ailleurs, dans le cadre d'un projet pédagogique de classe, le Sytrad met à disposition des enseignants et des en-

fants un livret d'activités avec des fiches détaillées pour leur permettre de découvrir l'univers de la gestion des déchets en Drôme-Ardèche.

D'ici le mois de juin, 3 000 enfants du nord et du centre de nos deux départements auront été sensibilisés.

MIEUX QUE DES SOLDES DES PRIX

LAVE-VAISSELLE
399€₉₉
dont 9€ d'éco-participation



BOSCH

- 12 couverts
- Silencieux 44 dB
- Moteur induction
- Départ différé
- Option séchage extra



à saisir!

PLAQUE INDUCTION
299€₉₉
dont 4€ d'éco-participation



Jauter

- Puissance 7200 W
- 3 foyers
- 1 double zone de 28 cm
- 3 minuteurs

ACHETEZ MAINTENANT & PAYEZ PLUS TARD

0%
Réglez en 30 fois sans frais!
TAEG fixe 0%

SANS APPORT & SANS FRAIS DE DOSSIER

TV LED UHD 4K
17€₆₉/mois pendant 20 mois
Ou prix complet : 353,99€
dont 4€ d'éco-participation
En 20 fois sans frais
TAEG fixe 0%
Montant total dû : 353,99€

- Smart TV
- Wifi intégré
- 3 HDMI
- 2 USB



4K ULTRA HD TCL

(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Par exemple, pour un achat de 600€ intégralement financé vous remboursez 30 mensualités de 20€. Montant total dû : 600€. TAEG fixe de 0%. Taxe d'électeur fixe 0%. Durée : 30 mois

Retrouvez nos 180 magasins sur www.mda-electromanager.com

AUBENAS
Parking Bricomarché
À côté de Doric
04 75 36 67 07

DAVEZIEUX
Z.A. du Mas 3 - Quartier Lachaud
Face au centre de tri de la Poste
04 75 69 77 92

MONTELMAR
Derrière Gamm Vert
6 allée Hispano Suiza
04 75 91 35 07

ST-MARCEL-LES-VALENCE
Z.A. du Rousset - 45 rue Vivarais
À proximité de Castorama
04 75 84 79 42

MDA
ELECTROMENAGER
IMAGE • SERVICES
N°1 DU DISCOUNT

Offre valable jusqu'au 20 février 2018, en fonction des dates légales des soldes prévues par départements. *Voir conditions en magasin. Quantités limitées uniquement au stock disponible dans chaque magasin participant à l'opération. Certains magasins sont des entités juridiquement et financièrement indépendantes. Photos et documents non contractualisés sous réserve d'erreurs typographiques. Crédit photos MDA DISTRIBUTION. Parution : JANVIER 2018. Siège Social : 37 rue de l'Entreprise, 69380 LOZANNE - RCS Villefranche 332470244.